



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le  
lundi 4 décembre 2017 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel  
MM. Roger McGrath  
Lucien Leblanc  
Francis Levesque  
David Ferguson

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2017 - 12 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption des procès-verbaux des 06 et 21 novembre 2017
4. Suivi des procès-verbaux
5. Administration
  - 5.1. Liste des comptes payés - novembre 2017
  - 5.2. Présentation des comptes à payer - novembre 2017
  - 5.3. Rapport de trésorerie - novembre 2017
  - 5.4. Suivi du budget
  - 5.5. Présentation des états financiers 2016 révisés
  - 5.6. Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017
  - 5.7. Rapport du maire
  - 5.8. Programmation triennale d'immobilisation
  - 5.9. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 5.10. Extrait du registre des déclarations faites par un ou des membre(s) du conseil concernant les dons reçus
  - 5.11. Calendrier des séances ordinaires 2018
  - 5.12. Projet de règlement de taxation 2018
    - 5.12.1 Projet de règlement de taxation 2018 - Avis de motion
    - 5.12.2 Projet de règlement de taxation 2018 - Présentation du projet de règlement
  - 5.13. Projet de règlement sur la rémunération des élus – Avis de motion
  - 5.14. Second avis avant vente pour taxes
  - 5.15. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
  - 6.1. Rapport d'activité du maire
  - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
  - 7.1. MAMOT - Programmation TECQ 2014/2018
  - 7.2. Génération+ - Demande de soutien
  - 7.3. Édouard Allenbach - Sentiers pédestres
  - 7.4. OBVMR – Invitation table de travail municipale
8. PAERRL – Dépenses 2016
9. Sentiers pédestres
10. Programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Service de direction incendie
11. CIRADD – Vieillir Heureux Chez Soi
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 4 décembre 2017 soit accepté tel que modifié.

**2017 - 12 - 002 Période de questions**

Aucun contribuable n'est présent.

**Résolution n° 2017 - 12 - 003 Adoption des procès-verbaux des 06 et 21 novembre 2017**

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 06 novembre 2017 et celui de la séance extraordinaire du 21 novembre 2017 soient adoptés tels que modifiés.

**2017 - 12 - 004 Suivi des procès-verbaux**

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

**2017 - 12 - 005 Administration**

**2017 - 12 - 005 - 1 Liste des comptes payés - novembre 2017**

Les comptes payés au mois de novembre 2017 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Copticom	1 517.67
Copticom	2 012.06
Copticom	1 034.78
Copticom	7 806.80
JN Savoie	11.48
JN Savoie	22.98
JN Savoie	18.12
Croix-Rouge canadienne	160.00
Ministère de la Sécurité Publique	4 527.00
Passé Partout Enr.	201.21
Dufresne Hébert Comeau	1 045.40
Dufresne Hébert Comeau	39 280.13
Dufresne Hébert Comeau	214.72
Locations Leblanc	46.58
RPM Marine	8.73
Le web simple	5 449.82
Couche-tard	51.26
SPAQ	12.00
Hôtel Classique	524.14
Péto-Canada	38.00
Postes Canada	15.20
Me Nancy Roy	787.36
Hydro Québec	242.14
Passé Partout Enr.	160.97
JN Savoie	128.12
JN Savoie	33.25
Setic (Louis Pascal Laforest)	1 002.62
Le web simple	3.84
Arpo Groupe Conseil	4 196.59
Arpo Groupe Conseil	1 862.60
FQM	1 069.70
Donald Le Bourque	277.50
JM Arsenault	64.36
Home Hardware	7.90
Kent	65.50
MRC d'Avignon	8.00
Tourisme Baie-des-Chaleurs	79.00

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Desjardins assurances	201.20
Serge Ouellette	847.95
MRC d'Avignon	364.74
La Ressource	50.00
UMQ	83.93
Hervé Esch	14.30
Hervé Esch	14.30
Bouffard sanitaire	719.70
LET - Saint-Alphonse	330.00
Hervé Esch	1 160.61
Hervé Esch	193.59
Claire Kidd	221.28
Bell Mobilité	98.26
Hydro Québec	400.19
Hydro Québec	59.26
MRC d'Avignon	194.49
Hervé Esch	1 145.13
MRC d'Avignon	314.36
Bouffard sanitaire	521.10
MRC d'Avignon	157.18
MRC d'Avignon	364.74
Association du Cancer - Est du Québec	20.00
MRC d'Avignon	4.00
<b>Total payé</b>	<b>81 467.84</b>

Résolution n° 2017 - 12 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer - novembre 2017

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Le web simple	183.96
Canadian Tire	33.11
Dufresne Hébert Comeau	2 184.85
Felix Atencio-Gonzales	350.00
Mun. Pointe-à-la-Croix	19 166.00
Telus	118.51
JN Savoie	22.95
Électricité Carl Pichette	970.39
amazon.com	118.65
Tremblay-Bois-Mignault-Lemay	919.11
François Boulay	232.58
François Boulay	172.47
Discount	99.43
Roland Gourd	150.00
Arpo Groupe Conseil	17 020.90
Arpo Groupe Conseil	3 127.32
Hydro Québec	234.33
Donald Le Bourque	300.00
Ro-Ad et Fils	1 233.10
Le web simple	4.33
Le web simple	80.48
Richard Langelier	1 066.93
ABCA	7 358.40
Passé Partout Enr.	160.97
<b>Total à payer</b>	<b>55 308.77</b>

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 04 décembre 2017.

---

**Hervé Esch**

Directeur général,  
secrétaire-trésorier

**2017 - 12 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - novembre 2017**

Le rapport de trésorerie est présenté.

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>novembre 2017</b>	<b>245 343.76</b>
<u>Entrées</u>		<b>15 306.97</b>
Taxes municipales	7 114.90	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	7 492.07	
Dons reçus	700.00	
<u>Sorties</u>		<b>- 82 080.53</b>
Fournisseurs	76 211.04	
Salaires et cotisations	4 975.74	
Autres dépenses	748.75	
Frais bancaires	145.00	
<b>Solde de clôture</b>	<b>novembre 2017</b>	<b>178 570.20</b>
<b>Évolution</b>	<b>novembre 2017</b>	<b>- 66 773.56</b>

**2017 - 12 - 005 - 4 Suivi du budget**

Le budget mis à jour au 30 novembre 2017 n'a pas pu être présenté du fait que le programme de gestion municipale Megagest de PG Solutions a fait défaut.

**Résolution n° 2017 - 12 - 005 - 5 Présentation des états financiers 2016 révisés**

CONSIDÉRANT QUE M. Claude Bernard, CPA auditeur, CA, Associé directeur chez ABCA, Société de comptables professionnels agréés, a fait parvenir à la municipalité des états financiers modifiés au 31 décembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications impliquent les soldes d'ouvertures au 1er janvier 2016 suite à la vérification comptable des écritures d'immobilisations des années antérieures ;

CONSIDÉRANT QUE dans ces états financiers révisés l'excédent de l'exercice au 31 décembre 2016 de 10 069 \$ tel que présenté lors de la séance ordinaire du 02 octobre 2017 n'est en rien modifié ;

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath  
Et résolu à l'unanimité

QUE les états financiers révisés au 31 décembre 2016 de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est soient acceptés tels que présentés.

**Résolution n° 2017 - 12 - 005 - 6 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017**

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et résolu à l'unanimité

QUE M. Claude Bernard, CPA auditeur, CA, Associé directeur chez ABCA, Société de comptables professionnels agréés, soit nommé vérificateur externe pour l'exercice financier 2017.

**2017 - 12 - 005 - 7 Rapport du maire**

M. François Boulay, maire, présentera le rapport du maire à une séance ultérieure du conseil municipal.

**2017 - 12 - 005 - 8 Programmation triennale d'immobilisation**

M. François Boulay, maire, présentera la programmation triennale d'immobilisation maire à une séance ultérieure du conseil municipal.

**2017 - 12 - 005 - 9 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les six (6) élus ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires.

**2017 - 12 - 005 - 10 Extrait du registre des déclarations faites par un ou des membre(s) du conseil concernant les dons reçus**

L'extrait du registre des déclarations faites par un ou des membre(s) du conseil concernant les dons reçus est présenté. Ce registre est vide.

**Résolution n° 2017 - 12 - 005 - 11 Calendrier des séances ordinaires 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath  
Et résolu à l'unanimité

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018. Ces séances se tiendront à 18 h 30 aux jours suivants :

- Lundi 08 janvier 2018
- Lundi 12 février 2018
- Lundi 12 mars 2018
- Lundi 09 avril 2018
- Lundi 14 mai 2018
- Lundi 11 juin 2018
- Lundi 09 juillet 2018
- Lundi 13 août 2018
- Lundi 10 septembre 2018
- Mardi 09 octobre 2018
- Lundi 12 novembre 2018
- Lundi 10 décembre 2018

**2017 - 12 - 005 - 12 Projet de règlement de taxation 2018**

**Avis de motion 2017 - 12 - 005 - 12-1 Projet de règlement de taxation 2018 - Avis de motion**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Roger McGrath que le règlement n° 2017-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2018 sera adopté à la séance extraordinaire du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est en date du 11 décembre 2017.

**Résolution n° 2017 - 12 - 005 - 12-2 Projet de règlement de taxation 2018 - Présentation du**

CONSIDÉRANT le projet de règlement n° 2017-007 relatif à la fixation du taux de la taxe foncière, du tarif de compensation pour la gestion des matières recyclables, la gestion des ordures, la protection incendie sur les terrains de camping et le taux d'intérêt des arriérés pour l'exercice financier 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE soit actée la présentation du projet de règlement n° 2017-007 à la séance ordinaire du 04 décembre 2017.

**Avis de motion 2017 - 12 - 005 - 13 Projet de règlement sur la rémunération des élus – Avis de**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller David Ferguson que le règlement n° 2017-008 relatif à la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 sera adopté à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est.

**Résolution n° 2017 - 12 - 005 - 14 Second avis avant vente pour taxes**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'envoi d'un premier avis avant vente pour taxes, il reste une liste de comptes de taxes à recevoir ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Davis Ferguson  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QU' un second avis avant vente pour taxes soit envoyé à chaque contribuable figurant sur cette liste.

**2017 - 12 - 005 - 15 Affaires courantes**

Des discussions ont lieu sur les dossiers suivants :

- Installation et entretien de la patinoire extérieure pour l'hiver 2017/2018 ;
- Municipalisation du chemin Connors.

**2017 - 12 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers**

**2017 - 12 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire**

Le maire effectue une mise à jour des dossiers suivants :

- Patinoire extérieure
- Écocentre

**2017 - 12 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers**

Les conseillers municipaux ne rapportent aucune activité.

**2017 - 12 - 007                      Correspondance**

**2017 - 12 - 007 - 1            MAMOT - Programmation TECQ 2014/2018**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire informe la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est que sa programmation de travaux relative à la Taxe sur l'Essence et la Contribution du Québec (TECQ) a été acceptée par le ministère.

**2017 - 12 - 007 - 2            Génération+ - Demande de soutien**

La municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est ne souhaite pas faire de don à Génération+.

**2017 - 12 - 007 - 3            Édouard Allenbach - Sentiers pédestres**

Un usager des sentiers pédestres de la municipalité fait part de sa déception du fait de la fermeture au public de ces sentiers.

**Résolution n°            2017 - 12 - 008                      PAERRL – Dépenses 2016**

CONSIDÉRANT                      le rapport fait par M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier concernant les dépenses d'entretien des chemins de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est pour l'année financière 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE                      ce rapport fait état de dépenses totales d'un montant de 67 599,96 \$ dont 4 859,56 \$ de dépenses estivales et 62 740,40 \$ ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par                      M. David Ferguson  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE                      le rapport de dépenses 2016 dans le cadre du Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Municipal soit adopté tel que présenté.

**2017 - 12 - 009                      Sentiers pédestres**

Des discussions ont lieu sur les suites à donner relativement à la fermeture des sentiers pédestres du chemin Kempt est effectuée.

**Résolution n°            2017 - 12 - 010                      Programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Service de direction incendie**

CONSIDÉRANT QUE                      les municipalités de L'Ascension-de-Patapédia, Saint-François-d'Assise, Saint-Alexis-de-Matapédia, Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Ristigouche-Partie-Sud-Est et Pointe-à-la-Croix désirent se regrouper afin d'améliorer leurs services incendie et faire de la prévention auprès des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE                      les municipalités concernées désirent uniformiser leurs procédures et la formation des pompiers afin de répondre adéquatement aux exigences de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

CONSIDÉRANT QUE                      l'embauche d'un directeur incendie permettrait aux municipalités concernées d'avoir une meilleure coordination des ressources tout en offrant un meilleur service à la population et être en mesure de répondre aux obligations du schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT QU'                      individuellement, ces municipalités n'ont pas la capacité financière d'embaucher cette ressource humaine et des autres obligations financières s'y rattachant ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est s'associe aux municipalités de L'Ascension-de-Patapédia, Saint-François d'Assise, Saint-Alexis-de-Matapédia, Matapédia, Saint-André-de-Restigouche et Pointe-à-la-Croix pour déposer une demande d'aide financière visant l'établissement d'un service de direction incendie dans le cadre du Programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du Territoire ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte le mandat d'être la municipalité responsable de la gestion du projet ;

QUE M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, soit habilité au nom de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est à signer tout document relatif à ce projet et à la demande d'aide financière du programme de mise en commun d'équipement, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Résolution n° 2017 - 12 - 011 -1 CIRADD – Vieillir Heureux Chez Soi**

CONSIDÉRANT QUE le projet pilote "Vieillir heureux chez soi" qui se termine en mars 2018 a confirmé le besoin d'avoir des travailleurs de proximité pour aînés dans l'ensemble des municipalités de la MRC d'Avignon ;

CONSIDÉRANT QUE l'année de transition du projet Vieillir heureux chez soi permettra d'uniformiser et d'implanter le service de travail de proximité offert aux personnes âgées dans toutes les municipalités de la MRC Avignon, grâce à la mise en commun du service travail de proximité ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Initiation à la Recherche et d'Aide au Développement Durable (CIRADD) à l'expertise requises pour assurer la transition de la pratique de travail de proximité étant porteur du projet pilote Vieillir heureux chez soi ;

CONSIDÉRANT QUE le CIRADD souhaite déposer une demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, ce qui permettra d'assurer l'année de transition du projet "Vieillir heureux chez soi" ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est approuve le projet ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère à la mise en commun du service de travail de proximité ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est désigne le CIRADD comme le responsable du projet pour les fins du dépôt au programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

**Résolution n° 2017 - 12 - 011 -2 CIRADD – Vieillir Heureux Chez Soi**

CONSIDÉRANT QUE l'année de transition du projet "Vieillir heureux chez soi" permettra d'uniformiser et d'implanter le service de travail de proximité auprès des personnes âgées dans chacune des municipalités de la MRC d'Avignon ;



CONSIDÉRANT QUE l'année de transition permettra d'assurer la transition pour qu'un ou des organismes présents dans la MRC d'Avignon puissent prendre en charge selon l'approche développée jusqu'à maintenant, la coordination du travail de proximité auprès des aînés dans l'ensemble des municipalités de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Initiation à la Recherche et d'Aide au Développement Durable (CIRADD), dans le cadre de l'année de transition du projet Vieillir heureux chez soi, sollicite une contribution à la hauteur de 1,97 \$ par résident pour chacune des municipalités de la MRC Avignon pour assurer la pérennité du travail de proximité auprès des aînés ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est accepte de contribuer pour un montant de 1,97 \$ par habitant soit un total de 329,29 \$ pour assurer la pérennité du travail de proximité et pour réaliser l'année de transition du projet "Vieillir heureux chez soi" ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est versera ce montant au CIRADD ;

QUE M. François Boulay, maire et M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier soient mandatés à signer au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la mise en œuvre de l'année de transition du projet "Vieillir heureux chez soi".

**2017 - 12 - 012                      Varia**

Aucun point n'est ajouté au varia.

**Résolution n°                      2017 - 12 - 013                      Levée de l'assemblée**

À 21 h 00, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.  
Accepté.

---

**François Boulay**  
Maire

---

**Hervé Esch**  
Directeur général,  
secrétaire-trésorier

---

---

---